

**ACCES EQUITABLE, SUCCES ET QUALITE
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR:
une déclaration de principes
de l'Association internationale des Universités**

Préambule

Une bonne éducation pour l'ensemble des citoyens est à la base de l'équité sociale, de la cohésion et d'une participation réussie dans l'économie mondiale du savoir. Ainsi, les pays se sont, pour la plupart, fixés des objectifs pour accroître le pourcentage de la population poursuivant des études supérieures et/ou pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur pour ceux qui sont sous-représentés du fait de leur statut socio-économique, leur race, leur ethnie, leur religion, leur âge, leur genre, leur handicap ou leur situation géographique.

En règle générale, les pays à faible taux de participation dans l'enseignement supérieur cherchent à accroître l'accès en développant le nombre d'opportunités, alors que les pays qui ont déjà un taux relativement élevé de participation dans l'enseignement supérieur tendent à mettre l'accent sur l'élargissement de l'accès pour inclure un plus grand nombre d'individus venant de groupes sous-représentés. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles certains pays privilégient l'un de ces aspects plutôt que l'autre, ou pour lesquelles certains pays ressentent le besoin de relever les deux défis simultanément. Cependant, sur la durée, prêter attention à ces deux aspects devient important partout dans le monde.

En tant qu'association mondiale d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur, l'Association internationale des Universités (AIU) s'engage à promouvoir le double objectif d'accès équitable et de participation réussie dans l'enseignement supérieur pour l'ensemble de la société. L'AIU est convaincue qu'un accès équitable à une éducation de qualité contribue de manière significative au développement des ressources humaines nationales, encourage la justice et la cohésion sociales, améliore le développement personnel et les chances de trouver un emploi et, d'une façon générale, facilite le développement durable.

L'Association incite les établissements d'enseignement supérieur et les décideurs gouvernementaux à tous les niveaux à adopter les principes et les recommandations qui suivent sur l'accès équitable et la participation réussie dans l'enseignement supérieur et à agir, de manière urgente, pour leur mise en application.

Principes clés

- L'enseignement supérieur devrait être accessible à tous indépendamment de la race, l'ethnie, le genre, la classe sociale ou économique, l'âge, la langue, la religion, la situation géographique ou les handicaps;

- Le but des politiques d'accès devrait être une participation réussie dans l'enseignement supérieur, car l'accès sans chance convenable de réussite n'est qu'une promesse creuse;
- L'accès équitable et l'excellence académique sont des aspects essentiels et compatibles d'un enseignement supérieur de qualité;
- Pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur, il faudrait faire évoluer les critères d'admission basés principalement les résultats et les diplômes d'entrée de chaque étudiant vers des critères d'admission basés sur une pleine reconnaissance du potentiel de chaque étudiant, sans que pour autant ce dernier ne devienne le seul critère d'admission;
- Des stratégies et des politiques ciblées, élaborées spécifiquement pour développer le potentiel des étudiants, sont nécessaires afin d'améliorer l'accès à et la réussite dans l'enseignement supérieur des individus qui sont traditionnellement sous-représentés du fait de leur milieu social, de leur statut économique, de leur genre, de leurs origines ethniques, de leurs handicaps, de la faible qualité de leur scolarité antérieure, ou pour toute autre raison;
- Les politiques et programmes nationaux et institutionnels devront être développés par un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes et devront reconnaître et offrir des solutions au large éventail d'obstacles académiques, financiers et personnels auxquels font face les étudiants potentiels;
- Un enseignement supérieur qui répond aux défis de l'accès équitable et de la participation réussie nécessite des politiques solides et un financement public adéquat pour les établissements et les étudiants. Ces politiques doivent tenir compte des conditions locales ; emprunter des solutions politiques de pays qui ont d'autres problèmes et d'autres priorités n'est pas forcément la meilleure solution;
- Un accès équitable à et une participation élargie dans l'enseignement supérieur nécessitent des liens actifs entre l'enseignement supérieur et l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que des passerelles souples qui commencent dès le plus jeune âge pour continuer tout au long de la vie et qui sont accompagnées de services d'orientation et de conseil appropriés ;
- Répondre aux différents besoins des étudiants et de la société nécessite un système d'enseignement supérieur différencié mais cohérent qui se reflète dans un cadre transparent des qualifications, un système au sein duquel les établissements sont évalués selon leurs missions et objectifs spécifiques;
- Pour promouvoir l'accès et la réussite des étudiants, différents modèles d'établissements, des programmes d'études flexibles et différents modes de livraison doivent permettre aux individus de progresser dans l'enseignement supérieur à chaque étape de leur vie d'une façon qui convient à leurs besoins;
- La mobilité internationale, les échanges et l'éducation trans-frontalière doivent intégrer le double objectif d'un accès accru et d'une participation équitable.

Recommandations pour les établissements d'enseignement supérieur

En se basant sur ces principes, l'Association internationale des Universités propose l'agenda d'action suivant pour adoption et mise en oeuvre par les établissements d'enseignement supérieur, tout en reconnaissant la diversité des conditions économiques et financières, ainsi que les caractéristiques politiques, culturelles et historiques qui définissent les différents contextes nationaux.

- Intégrer les objectifs d'accès équitable et de participation réussie pour tous les étudiants dans la mission institutionnelle et développer des objectifs et des stratégies spécifiques pour les atteindre;
- Travailler en partenariat avec les gouvernements, les représentants d'autres secteurs éducatifs, les associations professionnelles et les employeurs afin de traiter les problèmes d'accès et de participation réussie de façon holistique, en tenant compte des résultats de l'enseignement secondaire, des tendances du marché de l'emploi et des besoins de développement national ;
- Appeler et participer à un dialogue multi-partenarial avec les gouvernements et/ou les organes compétents pour développer des politiques et obtenir un soutien financier adéquat pour la poursuite de l'agenda sur l'accès et le succès ;
- Développer ou renforcer des politiques et des pratiques d'admission qui mettent en avant le potentiel de chaque candidat et qui traitent les problèmes de l'accès équitable et de la participation réussie en offrant différentes voies d'apprentissage flexibles pour accéder au/ et sortir du système éducatif;
- Offrir aux étudiants un système de soutien académique, financier et social qui prend en compte les besoins spécifiques des étudiants de groupes sous-représentés et/ou de ceux qui rencontrent des difficultés.
- Récompenser l'enseignement de qualité, l'innovation dans les programmes et la réponse à la diversité des apprenants au sein même de la structure des carrières académiques des membres du corps enseignant;
- Offrir aux enseignants universitaires une formation basée sur une culture d'apprentissage centrée sur les étudiants et qui met l'accent sur les résultats de l'enseignement;
- Faciliter l'accès à l'apprentissage, répondre aux différents besoins d'apprentissage et accroître le rayonnement par une utilisation appropriée et efficace de différents modes de livraison de l'enseignement;
- Inclure la validation des acquis (par ex. apprentissage par le travail, accréditation des stages) ainsi que l'éducation mixte, à distance et le e-learning aux processus d'admission et de cumul de crédits;
- Interagir avec les médias et le grand public afin de développer une compréhension de et le soutien nécessaire aux besoins et à la valeur de la différenciation institutionnelle;
- S'assurer que toutes les politiques institutionnelles qui concernent la mobilité internationale, les échanges universitaires et toute autre activité éducative trans-frontalière prennent en compte les défis de l'accès équitable et une plus grande participation dans le pays d'origine et à l'étranger;
- Offrir de façon proactive une information fiable et pertinente sur l'accès, le taux de rétention et d'obtention de diplômes aux étudiants, au grand public, aux employeurs et aux gouvernements.

Recommandations aux Gouvernements

Les gouvernements, à tous les niveaux, ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion et l'amélioration de l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour tous les membres de la société. A l'appui des principes soulignés et en reconnaissant la diversité et l'importance du contexte aux niveaux local, national et régional, l'Association internationale des Universités propose l'agenda d'action suivant pour adoption et la mise en œuvre par les gouvernements du monde entier. De plus, l'AIU encourage les gouvernements à discuter de ces principes dans les forums nationaux et internationaux traitant de l'enseignement supérieur :

- En consultation avec tous les partenaires, élaborer un agenda éducatif, social et économique intégré pour promouvoir l'accès équitable, une plus grande participation et le succès dans l'enseignement supérieur.
- Faire preuve d'engagement envers l'accès équitable et le succès dans l'enseignement supérieur en offrant un financement adéquat en se servant de modèles de financement pertinents qui tiennent compte des conditions locales et qui apportent un soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux étudiants qui en ont besoin;
- Promouvoir les avantages de - et encourager - la différenciation des missions entre les établissements d'enseignement supérieur dans un cadre de qualifications transparent qui répond aux besoins sociaux et aux réalités du marché de l'emploi ;
- Créer un environnement politique qui mène à un financement accru des secteurs public et privé pour soutenir un accès équitable pour les étudiants potentiels et inscrits qui sont dans le besoin ;
- Initier des politiques et des programmes cibles afin d'éliminer les barrières académiques et autres barrières non financières à l'accès et à la réussite dans l'enseignement supérieur ;
- Appréhender le système éducatif de manière holistique en développant des politiques et des stratégies cohérentes qui établissent des liens efficaces avec les niveaux d'éducation antérieurs et ouvrent des voies flexibles pour accéder à et sortir de l'enseignement supérieur à tous les apprenants ;
- Reconnaître et récompenser les établissements d'enseignement supérieur qui répondent aux besoins des groupes et des personnes sous-représentés ;
- Investir dans les infrastructures nécessaires et appropriées pour encourager une utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, améliorant ainsi les opportunités pour tous les étudiants, notamment les adultes, et le rayonnement des activités des établissements d'enseignement supérieur ;
- Compte tenu de l'importance croissante de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, offrir des financements pour assurer que les opportunités de mobilité internationale seront accessibles à tous ;
- Rendre compte des progrès dans la poursuite des objectifs dans les domaines de l'accès et de la rétention et rendre disponible des données fiables, à jour et faciles à comprendre et qui serviront à faciliter l'accès, y compris l'information sur l'aide financière pour les étudiants.

Conclusion

L'accès équitable et l'élargissement de la participation dans l'enseignement supérieur sont fondamentaux pour les « sociétés du savoir » dans toutes les régions du monde. L'Association internationale des Universités en appelle à toutes les parties prenantes et notamment les gouvernements et les établissements d'enseignement supérieur à agir pour réaliser la promesse et le

potentiel de ces principes et recommandations. Seule une action solide et collective, basée sur la recherche en cours, l'analyse des données et la surveillance systématique des progrès aidera à atteindre ces objectifs. L'accès et la participation dans l'enseignement supérieur sont essentiels pour l'émancipation de tous, notamment de ceux souvent exclus.